



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les aides à domicile ne doivent pas être les grandes oubliées

Le secteur de l'aide à domicile, dans sa globalité – secteur associatif, privé lucratif, particulier employeur, service public – représente environ 2 millions de salarié.e.s dont 97% sont des femmes qui travaillent sur du temps partiel imposé et ont des salaires de misère.

Les aides à domicile, auxiliaires de vie ou aides-soignantes se retrouvent en première ligne, face à la pandémie, sans protection ou à la marge, alors qu'ils ou elles interviennent chez les usagers ou patients qu'ils ou elles aident, soignent, en contact direct avec ces personnes et dans l'impossibilité de garder une distance de sécurité, faute de moyens.

Une situation alarmante et inacceptable :

- manque total ou partiel de matériel de protection : masques, gel, surblouses ;
- certaines structures ont fermé leur accueil, il n'y a donc plus aucune communication, ni avec les usagers, ni avec les salarié.e.s. Les professionnel.e.s sont donc livré.e.s à eux-mêmes ;
- les conditions de travail déjà déplorables se sont considérablement dégradées ;
- ce contexte totalement anxiogène crée des angoisses tant chez les personnels que les personnes accompagnées ;
- des cas de contamination de salarié.e.s dans certains départements, causée ou non par le contact avec les usagers et un risque de contaminer sa famille mais aussi d'autres personnes âgées, fragiles et vulnérables ;
- il y a urgence à réaliser des tests de dépistages systématiques auprès de l'ensemble du personnel mais aussi des personnes prises en charge à domicile ;
- il y a urgence à obtenir du matériel de protection (masques FFP2, masques chirurgicaux, blouses, gants, gel hydroalcoolique) pour l'ensemble des salarié.e.s et en nombre suffisant, pour faire face au développement de l'épidémie.

Beaucoup de familles, aujourd'hui, refusent l'intervention des salarié.e.s au domicile de leur(s) parent(s).

Dans un même temps, la mise en place du chômage partiel est très disparate voire, parfois, refusée dans un secteur déjà très fragile économiquement.

La politique menée depuis des années, visant à développer l'aide et le maintien à domicile des personnes âgées, doit être accompagnée des moyens permettant un accueil de qualité pour les usagers – avec des conditions de travail décentes pour les personnels qui assurent le soin, l'aide – et de préserver le seul lien social dans cette période de confinement.

Avant cette crise sanitaire, beaucoup de structures étaient déjà en grande difficulté financière et faisaient face à un manque de moyens dû à des années de politiques gouvernementales d'austérité, dans le secteur du grand âge. Et, aujourd'hui, plus qu'hier, les salarié.e.s se sentent complètement abandonné.e.s, invisibles et oublié.e.s de tous, alors que leur mission d'utilité publique est d'une importance vitale.

Pour la CGT, la continuité du service auprès des personnes doit être assurée tout en garantissant aux salariés leur droit à se protéger.

Des dispositions immédiates doivent être prises : des mesures de prévention, pour freiner la propagation de ce virus et des moyens pour soutenir les professionnels comme les personnes âgées.

Montreuil, le 27 mars 2020